VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI.

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, le 27 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 28 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St-Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus bon décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro désigné par le No 8 sur un devis déposé avec M. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 17; ledit lot mesurant d'après ledit devis, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1/8 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 11 1-25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues Lesseps, Villeré, Urquhart et Pologne.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon John St-Paul, juge de ladite cour, Division D, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 158 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur sur chacune des rues Villeré et Urquhart le tout plus ou moins; une bonne occasion pour le placeur ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

1338 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.

No 63,960—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, (autrefois Girod), Urquhart, Désiré et Elmire, désigné par le No 3, sur un devis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 24 avril 1897, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 4 mai 1897, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur, les améliorations comprenant un joli cottage simple contenant 5 chambres, hangar, etc., et est connu par le No 1338 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 139 rue Carondelet. JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D en la succession de Mattew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25 borné comme il précède mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En Vente . . tous les pharmaciens

1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

MARDI, 27 NOVEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.

Nos 2323-2327 rue Dumaine.

Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.

Nos 814-816 rue Tonti.

Nos 818-820 rue Tonti.

Nos 822-824 rue Tonti.

Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.

Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.

No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.

No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau No 707 rue Commune,—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 24 octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 255 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 23 juillet 1883 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1''' de face à la rue Dumaine, 47' 0" 2''' de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7''' lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7''' sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelque trois chambres hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti lequel lot commence à une distance de 165' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 35' de face sur la rue Dumaine par 136' 6" 5''' de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Siener de F. A. Siener Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 122 p. 343.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District ilet No 295 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 1-0' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Basin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de M. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et il est sus mentionné et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7''' de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2''' et est désigné par le No 24 sur le même plan de Basin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti; acquis par F. A. Siener de veuve U. Guérin par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864. Enr. B. T. livre 88. p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7''' de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2''' de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Basin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 818 et 820 rue Tonti acquis par F. A. Siener de Michel Brignonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1858. Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6''' de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1/2''' de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Basin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de A. Cartier, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73 p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 86' 6" 2''' de profondeur vers la droite, et 86' 8" 3''' de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept 1844, déposé dans le bureau de P. . . Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2328 e 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Siener de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T., livre 104 p. 176. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Siener de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889. Enr. B. T. Livre 131 p. 12. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6''' de face sur la rue Dorgenois par 89' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889 Enr. B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No 2549 rue Dumaine, consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises contenant grand salon double grand vestibule, belle salle à manger et quelque quatre autres chambres dans la mansarde sont deux chambres [illegible] balcon dans le cour est une grande écurie, hangar dépendances, citerne et bon puits. La … passages pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et ilet commençant à une distance de 42' 0" 6''' de l'encoignure D… sur la rue Dorgenois 59' 7" 3 1/2''' de face à la rue Dorgenois par 89' 0" 6''' de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct 1889, Enr. B. T. livre 134, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes la ci-inclus les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement; 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat.

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Avelina Lang femme décédée de A fred Fombola— No 40 333—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 150 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage connu de la rue connu par le numéro municipal 3105 rue de la Douane. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, comprenant les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE

BONNE

Propriété Rémunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois.

Succession d'Appoline Potier.

No 61,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet nommé No 9, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc, etc. Louée $25 par mois. Connue par le numéro 605 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantie par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John R. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desséchement de la Marine.

Dans l'affaire de Thomas M. Glancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61 273.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 5 de l'ilet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Eliza et Eveline mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6.

2° La propriété sus dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'ilet No 102, bornée par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 12 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2, Lot No 2, mesurant 31 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté sur la ligne au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza et 129 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No … La propriété ci-après mentionnée décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs … incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney notaire, et devant assumer les taxes de … de 10 pour cent … de l'adjudication … encanteur de propriétés foncières, 308 rue Baronne. Les plans à la Bourse.

28 oct—28 …—nov 4 … 18 25—déc 2 3 4

VENTE A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James M. Walsh.

No 62,361—De la Cour Civile de District Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 27 novembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 8 novembre 1900, à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur.

Une montre en or.

2 billets à recevoir signés par Martin Bagley pour la somme de $4,316.30 chaque payable à l'ordre de James M. Walsh, dont 4 ans après date avec 6 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Conditions—Comptant.

M. R. Roberts avocat.

13nov—13 20 27

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Streebel.

No 62,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'ilet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond le divisant de la balance de l'ilet et 176 pieds de face sur chaque rue Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un an portant 8 pour cent d'intérêt et tous autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Frank Zengel, Esq. notaire.

Frank Zengel avocat.

11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. C. H. ROBINSON.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 50 105.

DANS L'AFFAIRE DES ENFANTS MINEURS DE F. A. LEE.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

Jeudi, 15 Novembre 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune,

A MIDI.

Trois Cent Soixante-douze Actions du Stock

—DU—

Chemin de Fer New-Orleans et Northeastern.

Représentées par certificats numéros un, deux, trois, cinq, vingt-neuf, trente-sept, quatre-vingt six, quatre-vingt sept et cent trente, au nom de Frank A. Lee.

Sous et en vertu d'un ordre No 50.105, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29me jour d'octobre 1900, étant à moi adressé, je procéderai à vendre, au moment, lieu et date ci-dessus mentionnés, le ci-dessus stock divisé.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON

Agent de Propriétés Foncières, Bâtisse Hennen, 812 rue Commune.

3 nov—3 4 8 11 15

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine.—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 58,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 635 Place Commerciale. Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceol par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions — Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de choix dans le Premier District.

Borné par les rues Thalia, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi. Mme Elenore Brown et als vs la mineure Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,628 et 62,915— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1900 d'Etat et de ville payées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent payable au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Joseph C. Whitmore vs Mme Sarah Frances Made.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,342—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations, bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 30, borné par les rues Magazine, Camp, Calhoun et avenue Clay; ledit lot de terre est désigné par le No 6 dudit ilet et mesure vingt-huit pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de cent quarante neuf pieds 7 pouces et six lignes et quart sur la ligne du côté vers la rue Magazine et cent quarante neuf pieds quatre pouces et une ligne trois quart sur l'autre côté d'après un devis fait par S. G. D. Lisle, voyer, daté le 28 février 1893, annexé à un acte de vente fait par Edward W. Huntington à Louis Seiler passé pardevant Octave Morel, notaire, le 28 avril 1893.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

G. G. Kessenberger avocat pour le plaignant.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le troisième District.

M'lle Elvina Hellmers vs John Brinker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63 375—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre C, sur un devis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville daté le 11 février 1895, et annexé à l'acte d'achat du défendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Piété, St Claude Louisa et Remparts d'après le dit devis ledit lot mesurant trente deux pieds, et sept pouces de face sur la rue Piété par une profondeur de cent dix pieds et entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec tous les droits voies, privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

9 nov—9 10 16 23 30 — déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installation d'une Buvette élégante de première classe—Aussi, Coffre-fort, Cash Register, etc.

Mme Henrietta R. Jones vs Frank P. Renaudis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 14 novembre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 317 et 319 rue Carondelet.

Le contenu entier et les installations, etc., de la Buvette qui se trouve dans ledit local, consistant en comptoirs et étagères de buvette et grand assortiment d'installations pour buvette, verrerie, faïence; aussi vins, whiskies, liqueurs, incluant coffre fort, Cash Register, fourneau et ustensiles de cuisine, boîte à Bière, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

W. W. Wall, avocat pour la plaignante.

3nov—3 4 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur dans le Deuxième District,

Connue comme "COMMERCIAL" WAREHOUSE,

Portant les nouveaux Nos municipaux 320 et 322 rue Chartres et 530, 534, 536 et 540 rue Conti.

John A. Wogan, Charles N. Wogan et Jules M. Wogan vs "The Commercial Warehouse Co., Ltd."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,245—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée), mesurant en mesure française quarante pieds (40 pieds) de face à la rue Conti par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur, borné sur un côté par la propriété de Cyprien Dufour ou représentant et sur l'autre côté par la propriété de E. A. Cannon ou représentant, ladite propriété étant connue comme [vieux] No municipal 28 rue Conti.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 29 borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée) ledit lot ayant en mesure française trente deux pieds huit pouces (30 8") de face à la rue Conti sur cent cinquante pieds (150 pieds) de profondeur et est borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Jules LeBlanc, et sur l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Frances Duplessis, lequel lot de terre a une distance de cent vingt pieds (120 pieds) est plus étroit et n'a que vingt neuf pieds huit pouces (29' 8") de largeur jusqu'à la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Decatur, mesurant en mesure française trente pieds (30 pieds) de face à la rue Chartres sur quatre vingt onze pieds (91 pieds) de profondeur entre lignes parallèles, tout plus ou moins, borné sur le côté vers la rue Conti par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Vve A. Peychaud et sur le côté vers la rue Bienville par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Mme Vve St Romes, et ladite propriété portant les [vieux] Nos municipaux 74 et 76 rue Chartres.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

G. V. Soniat, avocat pour les plaignants.

2 oct—20 21 2…—nov 2 9 16 2…

Succession de Andrew Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,620—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il y en a, qu'ils peuvent [avoir] pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Hemmer exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

8nov—8 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

COUR CIVILE DE DISTRICT Paroisse d'Orléans—No 61,241 Division A—Henri Ledoux vs Fernand Bermudez

Pour les raisons verbalement données par la Cour, la loi et l'évidence étant en faveur du plaignant.

Il est ordonné que l'exception à la juridiction de cette cour soit rejetée;

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant que le défendant Fernand Bermudez, est incapable de prendre soin de sa personne et de ses propriétés et qu'il soit et est, par la présente déclaré interdit.

Il est de plus ordonné et décrété que Cyril Parenda soit appointé curateur ad hoc pour ledit défendant et que Henri Ledoux soit appointé sous-curateur et que le Dr Henri Bayon soit appointé surintendant, prêtant serment comme tel et se conformant autrement à tout ce qui est requis par la loi.

Il est de plus ordonné et décrété que les frais de ces procédures soient payés des propriétés dudit interdit.

Jugement rendu en pleine Cour le 25 juin 1900.

Jugement signé en pleine Cour, après lecture, le 29 juin 1900.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

P. A. DUCOING,

Député Greffier.

13 nov—13 28—déc 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par la présente que le 3me jour d'octobre 1900, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants à savoir: Mme Mary Fage, femme de Richard Hudson vs Richard Hudson—No 61,934—Jugement—Sur motion de John P. Sullivan, avocat de la plaignante, et sur la production de preuves pour appuyer sa demande, la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que sur défaut enregistré dans cette affaire le 16 octobre 1900, qu'il soit maintenant confirmé et fait final et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Mary Fage, femme de Richard Hudson, et contre le défendeur Richard Hudson, dissolvant la communauté d'acquêt et de gains jusqu'ici existant entre eux et décrétant une séparation de biens en faveur de la plaignante et contre Richard Hudson et que elle ait hypothèque et privilège en sa faveur le défendeur devant payer les frais.

Jugement rendu en pleine cour le 23 octobre 1900.

Jugement lu et signé en pleine cour le 29 octobre 1900.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur dix neuf cents.

J. McCORMACK,

Député Greffier.

John P. Sullivan, avocat pour la plaignante, 740 rue Union, coin Carondelet.

31 oct—31—nov 7 14

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

Faisant face à la rue Banks, entre les rues White et Dupré (l'arrière rue étant Bandis)

Metropolitan Bank vs Louis Lester

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Banks, Dupré, Bandis et White désigné comme ilet 611 et sont désignés par les numéros cinq six et sept sur un devis par Edgar Pilié, voyer daté le 10 juin 1895, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire en cette ville le 25 juin 1895 et mesurant comme suit; lot No 5 à trente et un pied six pouces et quatre lignes de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds. Lots six et sept ont chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds. les dits lots de terre sont pris et formés de portions des lots Nos cinq, six et sept d'un devis par L. Surgi, daté le 31 décembre 1849, déposé dans le bureau de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, et des portions des lots douze et treize du devis de Olivier et Martin daté le 9 mars 1867 déposé dans le bureau de A. Ducatel, alors notaire comme plan No 22 du livre No sept ainsi qu'il est démontré sur ledit devis par Edgar Pilié en ceci déjà référé ci-dessus.

Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet comme ci dessus décrits, désigné par le No quatre sur un devis par Edgar Pilié, voyer daté le 23 février 1892 annexé pour référence à un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire en cette ville, le 8 mars 1892, mesurant d'après cela trente et un pieds six pouces de face sur la rue Banks par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. ledit lot de terre étant formé de la plus grande partie du lot No quatre et partie du lot No cinq désigné comme tel sur un devis fait par L. Surgi, voyer daté le 31 décembre 1849 dans le bureau de O. H. Perry ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi, 28 Novembre 1900

Vente de Propriété du Premier District.

Mme Elisabeth Beck vs J. D. Blady et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 62,201.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec améliorations, etc., qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Howard, Perdido et Gravier, mesurant treize pieds de face à la rue Howard sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Denegre, Blair et Denegre, avocats pour le plaignant

27 oct—27 28—nov 2 3 9 16 23 28

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE

B. K. Miller vs Edward Butler.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 2634—Division C—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 30me jour de novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Saint Denis, Marengo, Dryades et Constantinople. Sixième District de cette ville, et mesurant soixante pieds de face à la rue Saint Denis sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre numéros neuf et dix, acquis par le présent vendeur de Jacob … cher, de cette ville par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire en cette ville le 5 mai 1874 comme le même est démontré sur un arpentage du Gén'l A. G. Blanchard, député-voyer de ville, daté le 13 juin 1872, pour le compte dudit Jacob Lachner duquel un croquis des mêmes deux lots est ci annexé montrant la Division effectuée par cet acte. Enregistré C. B. 119 f'o 428. Saisi dans l'affaire ci dessus Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY Constable Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.—J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

31oct—31—nov 4 14 18 25 30

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC SON—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00

On s'abonne à la semaine, avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

La Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains, pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,